



LIVRET D'ETUDIANT DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (ENS) DE YAOUNDÉ

Avant-propos du directeur

Créée en 1962, l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de l'Université de Yaoundé I était la première institution de l'Université de Yaoundé d'alors. Elle a été mise en place par l'UNESCO dans le but de former des cadres de haut niveau pour le jeune pays qui avait acquis son indépendance deux ans plus tôt, ensuite, façonnée selon la tradition des « grandes écoles » dans le sous-système d'éducation francophone. Elle a subi une mutation significative afin de répondre aux besoins du Cameroun dans les contextes d'enseignement, d'apprentissage, de conseillers d'orientation et des sciences de l'éducation dans un monde numérique. Aujourd'hui, l'ENS de Yaoundé est fière d'être une référence pour d'autres Ecoles Normales et établissements privés de formation des enseignants dans le pays, puisqu'elle a formé et diplômé plus de cinquante (50) promotions d'enseignants, de conseillers d'orientation et d'administrateurs scolaires, qui sont et qui ont été au service du système éducatif de ce pays et au-delà.

Au cours des dernières années, deux départements clés, à savoir les départements d'Informatique et celui des Langues et cultures camerounaises ont été créés afin de répondre aux exigences d'un monde technologiquement changeant, pour un besoin d'authenticité : une nation ne peut contribuer à un développement significatif que lorsqu'elle est ancrée à ses racines. Il existe d'autres départements, à savoir : les départements de français, d'anglais, d'études bilingues, d'études classiques, d'histoire, de géographie, des langues étrangères (allemand/espagnol), de philosophie, de mathématiques, de physiques, de chimie et des sciences biologiques.

De par son âge et de sa position centrale dans la capitale du Cameroun, l'ENS de Yaoundé dispose de matériels et de moyens nécessaires pour former l'enseignant moderne dans chaque domaine de connaissance cité plus haut. Elle est équipée des laboratoires de sciences, des salles multimédia pour d'autres disciplines. Elle abrite également l'AIMS, un projet prestigieux chargé de la formation et du renforcement des capacités des enseignants de

mathématiques encore en formation, et de ceux déjà sur le terrain. AIMS est une initiative inspirée par l'UNESCO.

Le capital humain est notre atout le plus important ; nous sommes fiers d'un excellent personnel qualifié. Ils sont des leaders dans leurs disciplines, la majorité d'entre eux ayant été formée dans cette école. Ils communiquent également par réseau avec d'autres pairs dans le monde entier, ce qui a contribué à la grande réputation de l'ENS Yaoundé au fil des années. Toutes ces expériences accumulées sont mises à la disposition de nos étudiants venant du Cameroun, du Tchad, de la République Centrafricaine, et de la Guinée Equatoriale etc.

Au-delà de l'enseignement et de l'apprentissage, l'ENS de Yaoundé organise plusieurs activités parascolaires auxquelles les étudiants peuvent participer, dont beaucoup sont liés aux différents départements. Elle dispose également d'une association des étudiants qui est organisée et dirigée par des étudiants pour l'intérêt des étudiants. Par occasion, cette association organise des événements spéciaux mettant en valeur les talents des étudiants.

Merci d'avoir choisi l'ENS de Yaoundé pour y mener vos études !

Prof. Luc Calvin Owono Owono
Directeur de l'ENS de Yaoundé.

1. Présentation de l'ENS

1.1 Historique

Créée par décret no 61/186 du 03 septembre 1961, l'ENS est la première institution d'enseignement supérieur au Cameroun. Elle est intégrée à l'Université fédérale du Cameroun par décret no 62/df/372 du 08 octobre 1962. Afin de couvrir les besoins de formation de des enseignements dans l'ensemble du territoire national, il est créé par arrêté no 49/B1/91/MEJEC/DES du 20 septembre 1969 l'annexe de l'ENS de Bambili dont la mission était de former les professeurs du premier cycle de l'enseignement secondaire pour les régions anglophones. Avec la création de l'université de Bamenda (UBa) en 2011, l'annexe de Bambili devient partie intégrale de UBa. Après la réforme universitaire en 1993, suivant le décret no 93/036 Du 26 janvier 1993, l'ENS de Yaoundé devient une institution sous la tutelle de l'Université de Yaoundé I.

1.2 Les missions

La mission principale de l'ENS est la formation des professeurs de l'enseignement secondaire général. Elle se décline en :

- La formation des professeurs de l'enseignement secondaire général, des professeurs de l'enseignement normal et des conseillers d'orientation ;
- La promotion de la recherche fondamentale, en général celle de la recherche pédagogique, et en particulier la formation continue et la formation à distance ;
- Le recyclage et le perfectionnement du personnel enseignant, y compris les enseignants nommés aux fonctions d'inspecteur pédagogique.

1.3 Les disciplines

Nous avons trois grandes disciplines, chacune divisée en sous disciplines à l'ENS. Ces grandes disciplines sont les suivantes :

- La section des lettres : ici nous avons des disciplines telles que ; le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand etc.
- La section des sciences : ici, nous avons des disciplines telles que ; les mathématiques, la physique la biologie etc.
- La section des sciences sociales ou humaines : elle est composée des disciplines telles que ; l'histoire, la philosophie, les sciences de l'éducation.

1.4 Organisation générale

Parlant de l'organisation générale de cette institution, elle est tout d'abord sous la tutelle de l'université de Yaoundé I et sous l'autorité du recteur de l'université de Yaoundé I. La direction de cette institution est assurée par un directeur nommé par décret présidentiel. Le directeur est assisté par un directeur adjoint nommé par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur. Nous avons aussi un directeur des études, le chef du service de la scolarité qui sont eux aussi nommés par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur. Ensuite, nous avons le secrétaire principal et un intendant qui est assisté de deux adjoints tous nommés par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur. Enfin, nous avons les différents chefs de départements. Au niveau des élèves-professeurs, nous avons le président de l'association des élèves de l'Ecole Normale Supérieure (l'AEENS) et les délégués de niveau.

1.5 Admission

L'Admissibilité à l'ENS se fait par les moyens suivants :

a) Concours

Les dates des concours et les conditions de candidature sont annoncées et précisées dans une décision signée du ministre de l'Enseignement Supérieur.

Il existe deux concours d'entrée à l'ENS, l'un correspondant au premier cycle et l'autre au second cycle.

▪ En Première année du premier cycle

Le concours est ouvert aux :

→ Titulaires d'un Baccalauréat de l'enseignement secondaire dans les séries A, C, D, E et F ou tout autre diplôme reconnu équivalent.

→ Titulaires d'un General "Certificate Of Education Advanced Level" (GCEAL) dans les matières déterminées par l'arrêté du Ministre de l'Enseignement Supérieur.

L'âge limite est fixé à 28 ans au plus au 1^{er} Janvier de l'année de lancement du concours.

▪ En Première année du second cycle

Le concours est ouvert aux titulaires de licences en Sciences, Sciences Humaines, Sciences Sociales, Lettres, Sciences économiques et Droit selon la filière choisie.

L'âge Limite est fixé à 30 ans au plus au 1^{er} Janvier de l'année de lancement du concours.

NB : Les étudiants titulaires d'une licence professionnelle ne sont pas autorisés à concourir.

b) Plein droit

Son admission donne droit à une inscription en première année du second cycle. Elle est ouverte aux élèves Professeurs de l'ENS, titulaires :

→D'un Diplôme de Professeur de l'Enseignement secondaire 1^{er} Grade (DIPES II) ;
→D'une Licence obtenue au cours de la même année académique ou antérieure que le DIPES I dans la filière d'étude à l'ENS.

Elle se fait sur simple demande du candidat, et l'admission est automatique si le requérant réunit les deux conditions ci-dessus.

c) Retour sur titre

Elle donne droit à une inscription en première année du second cycle. Elle est ouverte aux Fonctionnaires du Ministère des enseignements Secondaires ayant au moins 3 ans d'ancienneté et titulaires :

→D'un diplôme de professeur de l'Enseignement Secondaire 1^{er} Grade (DIPES I)
→D'une autorisation de mise en stage signée par le Ministre de l'Enseignement Secondaire.

→D'une Licence dans la filière du DIPES I.
La sélection s'effectue par Etude de dossier.

d) Auditeur Libre

Les Auditeurs Libres sont des Camerounais et Etrangers titulaires de diplômes requis au premier et second cycle, présentés par des établissements d'enseignement privé Laïc et confessionnels. L'admission se fait sur étude de dossier.

2. Régimes des études

ENS a deux cycles de la formation des enseignants. Le premier cycle, forme les étudiants pour une période de trois ans, avec une de niveau Baccalauréat. Le deuxième cycle forme les élèves enseignants pour deux ans avec de niveau Licence. Il y a 14 départements à l'ENS.

2.1 Le département des Sciences de l'Éducation

Le département des Sciences de l'éducation de l'ENS compte parmi les plus anciennes structures de cette institution. Elle a pour vocation de former les jeunes camerounais qui entrent dans cette école aux métiers de la formation et de l'enseignement. A cet effet, elle déploie ses activités au sein de l'établissement auprès de 4 types de publics cibles :

1. Les élèves – professeurs en formation initiale inscrits dans les 14 filières préparant à l'obtention de DIPES¹ I dans les différentes disciplines d'enseignement du cycle secondaire (Général)
2. les élèves – professeurs en formation initiale ou continue se préparant au DIPE²S II dans les différentes disciplines d'enseignement du cycle secondaire (Général)
3. Les élèves – professeurs en formation initiale ou continue se préparant au DIPEN II pour l'enseignement dans les Ecoles Normales d'Instituteurs de l'Enseignement Général
4. Les élève – conseillers d'orientation se préparant au DIPCO³ pour les métiers de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle. Ces profils mènent à autant de parcours de formation.

¹Diplôme de professeur des Enseignements Secondaires , niveau premier cycle

²Diplôme de professeur des Enseignements Secondaires , niveau second cycle

³Diplôme professionnel de Conseiller d'Orientation

Le programme permet d'avoir des compétences purement professionnelles comportant les enseignements des Sciences de l'éducation dont les titres sont les suivants : Philosophie de l'éducation, Histoire de l'éducation, Sociologie de l'éducation, psychologie, pédagogie, didactique générale, didactiques des disciplines, mesure et évaluation, administration Ethique et déontologie, technologie de l'éducation.

Les cours forment le futur enseignant sur la richesse multidisciplinaire du champ de l'éducation en même temps qu'ils préparent son esprit à la critique. Les enseignements des Sciences de l'éducation visent à susciter chez les élèves professeurs un intérêt certain pour la connaissance des individus à former, le fonctionnement et la structuration du système éducatif, les méthodes et techniques d'enseignement général et spécifique et les ouvrent à la dimension recherche et réflexive sur les questions pédagogiques et éducatives

Dans une posture de praticien- réflexif, la formation theorique alterne avec la formation pratique sur le terrain et la recherche permet d'analyser un problème de la realité éducative du pays

La durée de la formation est variable 3 ans et 2 ans.L'encadrement est effectué par un collège composé d'une trentaine d'enseignants permanents et associés de rang divers (voir profil).**2 professeurs, 4 maitres de conférences, 11 chargés de cours et 13 Assistants**

2.2Le département d'anglais

Mission

Créé en 1961, le département d'anglais à l'ENS a pour mission de former les professeurs de langue anglaise et de littérature pour qu'ils soient aptes à enseigner dans les collèges et lycées. Dans les années antérieures, ce département a eu à dispenser, de façon générale, des cours de maîtrise de la langue anglaise aux étudiants francophones de cette école.

Profil de l'étudiant

Ce département admet et forme deux types d'élèves-professeurs au second cycle : ceux qui poursuivent des études en anglais et en littérature (Lettres Modernes Anglaises), et ceux qui font des études en français-anglais (Lettres Bilingues). Le premier cycle quant à lui ne comprend que des étudiants ayant une culture anglophone, mais ayant étudié le français au collège et au lycée. La condition d'admission au second cycle est d'avoir une licence ; la formation dure quatre (4) semestres. Pour le premier cycle, les candidats passent le concours avec un GCE Advanced Level ; la formation dure six (6) semestres.

Cours dispensés

Le programme de langue comprend des cours sur plusieurs aspects de la langue anglaise et « comment l'enseigner ». Cette discipline est subdivisée en plusieurs branches telles que Applied Linguistics, ainsi que des cours comme Academic Writing et Structure of English, axés sur l'amélioration de la maîtrise de la langue anglaise.

Le programme de littérature comprend des cours de littérature anglaise, américaine, postcoloniale, camerounaise (écrite et orale), et Commonwealth. Des cours pratique tels que l'enseignement de l'anglais en tant que langue étrangère, discours et interaction ou gestion de la salle de classe, évaluation du manuel et du cours, etc. sont également proposés. Les étudiants du département d'anglais prennent également des cours d'éducation, de pédagogie, d'éthique, etc. offerts par le département des Sciences de l'éducation.

Activités départementales

Le calendrier des activités départementales est défini par le calendrier des activités de l'ENS, qui à son tour est défini par l'université, suivant les règles générales formulées par le Ministre de l'enseignement secondaire. Chaque année compte deux (2) semestres. Le premier semestre débute généralement en octobre et se termine en février. Le second semestre quant à lui débute en avril et se termine en juillet. Une session d'examens de fin de cours est organisée à la fin de chaque semestre, suivie d'une session de rattrapage pour les étudiants n'ayant pas eu assez de crédits leur permettant de passer au niveau supérieur.

Le département organise également une conférence départementale annuelle pour parler des aspects relatifs aux recherches menées par les enseignants et les étudiants, ce qui n'est généralement pas l'objet d'un travail de classe. Durant cette conférence, des enseignants venant de différentes écoles, des inspecteurs, et d'autres administrateurs de l'éducation, peuvent être invités à présenter des exposés sur quelconques aspects pédagogiques pertinents pour les étudiants en formation. Le forum est également ouvert aux chercheurs provenant d'autres universités.

2.3 Le département de français

Mission

Le département de français, placé sous l'autorité du chef de département assisté d'un ou d'une secrétaire, assure des enseignements dans les filières Lettres Bilingues et Lettres Modernes Françaises, par des enseignants permanents, associés ou vacataires. Il assure également la promotion de la recherche fondamentale et pédagogique dans les domaines suivants : la didactique, la linguistique et la littérature.

Profil de l'étudiant

Le département du français forme les professeurs du secondaire de l'enseignement technique, en langue française et en littérature française et francophone. Il forme aussi les professeurs bilingues (anglais-français). Chacune de ces filières comporte deux cycles, sanctionnés par le Di.P.E.S 1 pour le premier cycle qui dure six (6) semestres ; et le Di.P.E.S 2 pour le second cycle qui dure quatre (4) semestres.

Cours dispensés

Le département de français regroupe trois (3) types d'enseignement : les unités d'enseignement fondamentales, les unités d'enseignement complémentaires, et les unités d'enseignement professionnelles et transversales.

Le programme des Lettres Modernes Françaises comprend des cours de littérature (Littérature française, Littérature francophone, littérature orale, Critique littéraire, Littérature camerounaise, Littérature comparée, etc.), et de langues (Grammaire française, Stylistique générale, Linguistique, Latin, Morphosyntaxe et lexicologie, Sémantique lexicale, etc.), ainsi qu'un cours sur la méthodologie de la recherche.

Pour ce qui est du programme de Lettres Bilingues, il comprend également des cours de littérature (Littérature francophone, Littérature française, Littérature comparée, Littérature camerounaise, etc.), de langue (Linguistique générale, Etudes contrastives, Langues et cultures nationales, Sociolinguistique, Linguistique du discours, etc.), de lecture (Lecture et systèmes de lecture), de didactique (Didactique du FLE, Didactique et méthodologie du FLE et du FLS), et un cours d'initiation à la méthodologie de la recherche.

2.4 Le département de Langues et Cultures camerounaises

Création et missions

Le département de Langues et Cultures camerounaises (DLCC) de l'Ecole normale supérieure de l'Université de Yaoundé 1 est créé par Arrêté N° 08/223/MINESUP/DDES du 03 septembre 2008. La création de ce département s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique de l'unité nationale, par la prise en compte de la diversité linguistique et culturelle.

Le DLCC a pour mission, la formation des ressources humaines qualifiées, en vue de l'enseignement des éléments du patrimoine linguistique, culturel, et artistiques endogènes, en cohérence avec les curricula officiels en vigueur dans les lycées et collèges de la République.

En plus de la formation, le DLCC oeuvre également pour la promotion et la revitalisation des pratiques linguistiques, culturelles et artistiques endogènes. Cette mission s'exerce à travers des conseils, ainsi que l'accompagnement scientifique et technique des acteurs ou des communautés investis dans l'élaboration des supports et des contenus didactiques pour l'apprentissage des langues et des cultures nationales, aussi bien dans le cadre formel qu'informel.

Profil de l'étudiant

La série *Langues et Cultures nationales* (LCN) prépare l'élève-professeur à l'obtention d'un DIPES I. Le recrutement au DLCC se fait sur concours, lequel est basé sur deux épreuves : une épreuve de langue anglaise ou de langue française (coefficient 4), et une épreuve de « General Knowledge » ou de Culture générale (coefficient 2).

Au cours de sa formation, le futur enseignant s'initie à la linguistique et à l'étude des langues africaines, à l'anthropologie et à l'étude des cultures africaines, ainsi qu'aux méthodes et stratégies d'enseignement des langues et cultures nationales dans le premier cycle de l'enseignement secondaire camerounais.

Enseignements dispensés

Les enseignements dispensés au DLCC sont structurés autour de quatre pôles, à savoir:

- les enseignements théoriques : ceux-ci ont trait à la linguistique, à l'anthropologie, à la littérature orale, et à la philosophie;
- les enseignements de spécialités : ils concernent l'étude des langues et cultures spécifiques à chaque élève-professeur (akoose, Bafut, ewondo, bulu, duala ghomala, fulfulde, shupamem, basaa, yambetta, engwo, etc.);
- les enseignements professionnels : ils sont liés à la formation au métier d'enseignant;
- les enseignements complémentaires : il s'agit de l'informatique et des TIC, de la formation bilingue, de l'ouverture à une deuxième langue et à une deuxième culture camerounaise, ainsi qu'à la pratique musicale.

Autres activités

Les autres activités du DLCC concernent la recherche appliquée, la vie associative, et les services.

La recherche appliquée qui est menée au DLCC s'inscrit dans le cadre des travaux pratiques d'étudiants. Cette activité débouche sur la production du matériel et d'ouvrages didactiques dans les langues nationales, en vue de l'enseignement des langues et cultures nationales.

Quant à la vie associative, elle est portée par le Club LCC. Ce dernier est animé principalement par les élèves-professeurs de LCN, avec l'accompagnement des enseignants permanents. Le club LCC développe des activités liées à l'animation culturelle (chants, danses, chorégraphies, scénographie, musique, etc.), à la production artistique (arts vestimentaires, arts culinaires, arts plastiques, etc.), à l'interculturalité (ouverture linguistique et culturelle par l'apprentissage d'une deuxième, d'une troisième, d'une quatrième, etc. langue camerounaise ou africaine), découverte (excursion, visites guidées auprès des communautés, ou des sites patrimoniaux nationaux).

Le DLCC propose également un nombre de services dans les domaines suivants : apprentissage personnalisé ou mutualisé des langues et cultures africaines ; animation des événements culturels ; études et conseils en ingénierie linguistique et culturelle, en interculturalité, en terminologie, en alphabétisation, en traduction, et en humanités numériques.

2.5 Le département de Lettres Classiques

Création et missions principales

Le Département de Lettres classiques de l'Ecole normale supérieure de l'Université de Yaoundé I est créé par Arrêté n. 10/0064/MINESUP de M. le Ministre de l'Enseignement supérieure en date du 16 février 2010 portant création et ouverture, en régularisation, des Départements d'Informatique et des Technologies éducatives et de Lettres classique à l'Ecole normale supérieure de l'Université de Yaoundé I. Parmi les missions principales, l'on peut noter :

1. Former des professeurs de Lettres classiques de premier grade de Latin et de grec, afin d'étendre l'enseignement desdites langues à l'ensemble des établissements secondaires général du Cameroun (Cf. Circulaire n.32/D/20/MINEDUC/IGP/ESG/LC du 20 juin 1988 de M. le Ministre de l' Education nationale portant réouverture officielle des Enseignement de Lettres classiques dans les établissements d'enseignement secondaire et répartition des programmes des études latines et grecques dans les classes du premier cycle, complétée par les programmes expérimentaux contenus dans les Annexes I (26 août 1988) et II (08 juin 1990) ;
2. Initier les élèves-professeurs à l'Antiquité gréco-romaine non seulement par la connaissance des langues latine et grecque, socle indispensable pour la bonne maîtrise de la langue française, mais aussi par la connaissance de l'histoire et de la civilisation romaines et grecques ; Il s'agit en réalité de faire connaître les éléments de la civilisation gréco-romaine, socle de la modernité.
3. Susciter l'intérêt des jeunes chercheurs que sont les élèves-professeur pour l'antiquité gréco-romaine, socle de la civilisation occidentale.

Profil de l'étudiant et offre de formation

La série Lettres classique prépare l'élève-professeur à l'obtention d'un DIPES I. Le recrutement se fait sur concours. Les enseignements dans le Département des Lettres classiques se déclinent en UE fondamentales, UE complémentaires et UE professionnelles. Ces enseignements sont dispensés respectivement au niveau I, II et III. Pour les élèves-professeur du niveau III, il est prévu un stage pratique à la fin de leur formation dans un établissement scolaire.

2. 6 Le département des Langues étrangères

Création et Missions principales

Créé en 1975 à la faveur du décret présidentiel N°75/221 du 24 Mars 1975 fixant le statut de l'École Normale Supérieure et l'arrêté d'application N°0149/B1/87/MINEDUC/DES du 7 Août 1975 portant organisation des études et fixant les conditions d'admission à l'École Normale Supérieure, le Département des Langues ouvre ses portes le 1er octobre 1975.

L'une des missions spécifiques du Département des Langues étrangère est de familiariser les élèves-professeurs à la pratique d'une langue étrangère, mais aussi de les ouvrir à d'autres cultures, pour les préparer à un enseignement et à une pratique qui seront plus intensifs dans les lycées. Par ailleurs le Département des langues étrangères, par l'enseignement et la pratiques des langues étrangères, veut favoriser l'ouverture des frontières et la mondialisation des échanges (surtout technologiques) qui font de la connaissance des langues un enjeu essentiel, professionnel et culturel, pour le citoyen de demain.

Formation et Profil

Le Département des Langues étrangères comprend deux sections : une section allemande et une section espagnole dans les deux cycles respectifs à savoir le premier cycle qui est conclu par un DIPES I et le second cycle par le DIPES II. Les étudiants sont recrutés par voie de concours. La formation proposée est organisée en "parcours type" comprenant des cours magistraux et des travaux dirigés. En effet, les enseignements portent sur :

- Didactique de l'Allemand et l'Espagnol
- Langue et linguistique des pays germanophones et hispaniques
- Littérature et Civilisation des pays germanophones (Allemagne, Autriche, Suisse).
- Littérature et Civilisation des pays hispaniques (Espagne, Amérique Latine, Guinée Equatoriale) et d'autres espaces où les écrivains, bien que francophones ou arabes, utilisent l'espagnol comme langue de travail

Activités de recherche

Les enseignants du Département de Langues Étrangères de l'École Normale Supérieure de l'Université de Yaoundé I sont engagés dans différents axes de recherche :

- La production littéraire
- La production et l'évaluation des manuels scolaires pour ce qui est de l'enseignement des langues étrangères.
- L'animation des activités culturelles tant au plan national qu'international dans des domaines variés, tels que les domaines humoristique, musical et cinématographique.

Par ailleurs, le Département des Langues étrangères encourage le renouvellement et la mobilité des apprenants et des enseignants-chercheurs, favorisée par sa politique de partenariat avec les universités étrangères. À cet effet, il reçoit chaque année des professeurs étrangers, invités à donner des conférences et des séminaires, à participer aux activités d'enseignement et de formation et à collaborer à des projets de recherche. Les recherches menées par les enseignants du Département dans leurs spécialités respectives conduisent, très souvent, à l'élaboration des manuels scolaires et aux renforcements des valeurs interculturelles dans un monde en perpétuel mutation. Par ailleurs, les enseignants du Département sont régulièrement en mission de recherche et d'enseignement dans les Universités des pays africains et européens.

Partenariat

Le Département des Langues Étrangères de l'École Normale Supérieure de l'Université de Yaoundé I est également un espace ouvert sur l'international à travers de nombreux partenariats avec des universités étrangères favorisant la mobilité étudiante, la recherche, les échanges entre enseignants-chercheurs. On peut en citer : La Faculté de Linguistique et Littérature de l'Université de Bielefeld en République Fédérale d'Allemagne ; L'Université

de Vechta en République Fédérale d'Allemagne ; L'Université de Salamanca au Royaume d'Espagne et L'Université de Lleida au Royaume d'Espagne.

2.7 Le département de Philosophie

Missions principales

L'un des objectifs de l'enseignement philosophie au sein du Département de Philosophie de l'Ecole normale supérieure de l'Université de Yaoundé I est la promotion et le développement d'une vision rationnelle du monde. Il s'agit d'aiguiser l'esprit critique et le sens du jugement aux élèves-professeurs à travers les enseignements qu'ils reçoivent et qu'ils dispenseront dans l'avenir. L'objectif de cet enseignement est de familiariser les élèves à l'idée qui fait de la philosophie une science rationnelle, ceci à partir des ressources conceptuelles de la philosophie classique et des grands textes de la philosophie et de la littérature africaine. Il s'agit aussi, par la promotion de l'interdisciplinarité d'ouvrir les élèves au monde et aux cultures qui la constituent. En somme il s'agit de protéger le développement des savoirs, des sciences et des techniques des superstitions.

Formation et profil

Le Département de Philosophie ne comprend que le second cycle. Les étudiants titulaires des licences en philosophie, en anthropologie, en sociologie et en Psychologie sont recrutés sur la base d'un concours national. Au terme de leur formation de deux ans, ils reçoivent le DIPES II qui fait d'eux des Professeurs de lycée d'enseignement général.

Les enseignements au Département de Philosophie portent sur le plan historique, systématique et méthodologique. Sur le plan historique, nous avons des cours d'histoire de la philosophie antique, philosophie africaine antique, philosophie médiévale, philosophie moderne et contemporaine. Sur le plan systématique, il y a les cours de métaphysique, d'esthétique, de philosophie morale et politique, de philosophie de la religion, d'herméneutique et de phénoménologie. Sur le plan méthodologique, il y a des enseignements sur la méthodologie de la recherche en général et la méthodologie de l'enseignement de la philosophie. Les enseignants du Département de Philosophie de l'Ecole normale supérieure de l'Université de Yaoundé I mènent des activités de recherche tant sur le plan national que sur le plan international. Par ailleurs, le Département de Philosophie héberge le Centre philosophie de recherche KWAME NKRUMAH qui reçoit des jeunes et chercheurs établis tous les mercredis à partir de 14 heures sur les thèmes variés de la philosophie.

Partenariat

Le Département de Philosophie entretient des relations de partenariat avec les structures de recherches tant sur le plan national qu'international. Pour ce faire, il est en train de conclure un accord d'échanges scientifique et pédagogique avec l'Université de Lomé au Togo, l'Université de Dijon en France, l'Université des Études de la Tuscia en Italie, L'ENS de Paris et plusieurs centres de recherches dans le monde. Cette coopération veut renforcer l'enseignement de la philosophie par la littérature, l'enseignement de la philosophie par une approche interdisciplinaire, promouvoir le dialogue des cultures dans le contexte de la mondialisation, renforcer le rôle de l'enseignement de l'histoire de la philosophie dans la formation philosophique, établir des ponts entre la philosophie occidentale et la philosophie africaine.

2.8 Le département d'histoire

Historique

Le département d'histoire-géographie a vu le jour en tant qu'entité pédagogique grâce à la création de l'ENS Yaoundé en 1961. Ce département a existé jusqu'au 14 novembre 2005, quand la loi ministérielle no 05/0116/MINESUP/ la sépare en deux entités autonomes : le département d'histoire et le département de géographie, ayant des missions distinctes.

Mission

Le département d'histoire a pour mission de former les futurs enseignants d'histoire, pour les collèges et lycées. La formation des élèves-professeurs a une orientation professionnelle et elle repose sur des connaissances théoriques et pratiques, visant à les doter de connaissances et de savoir-faire. Il se focalise principalement sur les connaissances théoriques générales en histoire ; les techniques pratiques d'enseignement-apprentissage basées sur des connaissances théoriques en Science de l'éducation ; le développement des compétences pédagogiques à travers des stages professionnels dans les collèges et lycées ; l'initiation des futurs enseignants-chercheurs à des problèmes de recherche, à des techniques et à des méthodes de recherche en histoire, afin de les outiller à mener des recherches fondamentales en vue de produire un mémoire et éventuellement une thèse en histoire ; l'utilisation de la techno pédagogie pour développer des méthodes novatrices d'enseignement d'histoire, afin d'acquérir des compétences professionnelles indispensables à la réussite de cette profession. Une formation bilingue reflétant les options politiques du Cameroun est obligatoire dans le curriculum.

L'encadrement des élèves-professeurs est assuré par une équipe multidisciplinaire d'historiens, de géographes, et de spécialistes en Science de l'éducation l'objectif étant de garantir une meilleure insertion professionnelle de ces apprenants dans l'enseignement secondaire.

Profil de l'étudiant.

L'admission des étudiants au département d'histoire se fait sur la base de l'ordre du Premier Ministre, lançant le concours d'entrée à l'ENS. Deux cycles sont ouverts aux élèves-professeurs, dont le premier et le second cycle.

Le diplôme requis pour l'entrée au premier cycle est le G.C.E A/Level pour les anglophones et le Baccalauréat A4 pour les francophones ; la formation dure trois ans, en vue de l'obtention d'un Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire Premier Grade (Di.P.E.S I). Pour le second cycle, un diplôme de Licence en histoire ou en archéologie est requis ; la formation dure deux ans, sanctionné par un Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade (Di.P.E.S II).

Curriculum

Le programme de formation met l'accent sur des cours fondamentaux qui équipent les élèves-professeurs avec des connaissances en histoire, et des cours complémentaires visant à maîtriser et à enseigner les sciences sociales telles que la géographie, l'éducation à la citoyenneté, en vue de répondre aux exigences professionnelles. Des cours professionnels font également partie du programme, notamment la Science de l'éducation les stages effectués dans les collèges et les lycées. Pour finir, les étudiants du second cycle mènent des recherches fondamentales qui aboutissent à la rédaction d'un mémoire de Di.P.E.S II.

Il existe également un club d'histoire qui se charge des activités pédagogiques et scientifiques, et organise des séminaires, des ateliers et des colloques.

2. 9. Le département de géographie

Historique

Le département de géographie de l'ENS Yaoundé est né d'une scission de l'ancien département d'histoire-géographie par arrêté no 05/0116/MINESUP du 14 novembre 2005. Depuis la création de l'ENS et avant cet arrêté ministériel, la direction pédagogique et administrative des affaires relatives à la géographie étaient gérées par le département conjoint.

Mission

La mission principale du département de géographie est d'offrir une formation pédagogique solide aux nouveaux diplômés qui deviendront des enseignants qualifiés et capables d'enseigner la géographie dans les collèges et lycées. En outre, le département forme les enseignants de géographie revenus du terrain en tant que retour sur titre. Le département mène des recherches fondamentales basées sur des aspects d'actualité relatifs à la société et au développement.

Profil de l'étudiant

L'admission des étudiants au département de géographie se fait sur la base d'un ordre du Premier Ministre qui lance le concours d'entrée. Deux cycles sont ouverts aux élèves-professeurs : le premier et le second cycle.

Le diplôme requis pour l'entrée au premier cycle est le G.C.E A/Level pour les anglophones et le Baccalauréat A4 pour les francophones. La formation dure trois ans, au terme desquels les élèves-professeurs ayant réussi reçoivent le Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire Premier Grade (Di.P.E.S I).

L'entrée au second cycle est réservée aux titulaires d'une Licence ou autre diplôme équivalent. La formation dure deux ans, au terme desquels les élèves-professeurs ayant réussi reçoivent le Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade (Di.P.E.S II).

Il existe deux autres options pour l'admission des élèves-professeurs : les fonctionnaires titulaires d'un Di.P.E.S I et d'une Licence peuvent être admis en tant que « retour sur titre » en vue d'obtenir un Di.P.E.S II au terme de deux années de formation, et les personnes communément appelées « sponsors privés » (auditeurs libres) ont une chance d'être admises. Ce sont des enseignants d'écoles privées laïques (établissements d'enseignement religieux et d'autres établissements agréés des pays de la CEMAC) qui viennent renforcer leurs capacités d'enseignement. Les élèves-professeurs qui réussissent dans cette dernière catégorie obtiennent une attestation de formation au terme de la formation de deux ou trois ans, selon le cycle.

Curriculum

Le programme de formation comprend des cours de géographie physique et humaine, de techniques géographiques, des cours professionnels de pédagogie et de cours complémentaires d'histoire, d'éducation à la citoyenneté et une formation bilingue. Les élèves-professeurs du second cycle effectuent des travaux de recherche sur des thèmes de recherche sélectionnés dans le cadre de leur formation, ceci dans le but de renforcer les compétences d'un travail de recherche sous les auspices d'un superviseur académique, aboutissant à la rédaction d'un mémoire qui sera présenté au public.

2.10 Le Département de Chimie

Le Département de Chimie a pour principale mission d'assurer les enseignements liés à la formation des futurs enseignants de chimie, de physique, de technologie et de biologie. Pour cela, il entretient en particulier des liens très étroits avec le Département de Physique avec lequel la synergie d'actions est surtout appréciable dans la formation des étudiants des deux premières années du premier cycle, années principales de tronc commun. À ce stade-là, les étudiants sont astreints aux mêmes enseignements, tant de chimie que de physique, mais aussi de mathématiques, de didactique ou d'anglais.

En dehors de l'admission sur étude de dossier qui concerne les auditeurs libres, le Département intervient pour l'admission sur concours qui concerne les candidats titulaires d'un Baccalauréat scientifique ou de tout autre diplôme équivalent pour l'entrée au premier cycle, ou alors chez les candidats titulaires d'une licence en physique, en chimie ou de tout autre diplôme équivalent pour ceux qui aspirent au second cycle. Une épreuve de chimie leur est à chaque fois proposée. Une fois admis, les futurs étudiants seront conviés à des enseignements de chimie relatifs au cursus universitaire classique ; ces enseignements ont également pour vocation de leur octroyer les aptitudes nécessaires afin qu'ils puissent exercer leur fonction à venir d'enseignant une fois leurs diplômes obtenus. Les cours couvrent les aspects théorique et pratique de la chimie d'une part, ceux de la chimie organique et de la chimie inorganique de l'autre part.

À chaque nouvelle année scolaire, une rencontre est initiée entre enseignants et nouveaux étudiants en vue de présenter les différentes unités pédagogiques et les différents laboratoires. Les différentes thématiques et les principaux axes de recherche sont ainsi mis à disposition des étudiants, en particulier la démarcation et/ou l'interconnexion entre la chimie organique et la chimie inorganique. On note ainsi qu'en dehors des travaux pratiques dont une partie prend ancrage sur la chimie organique, les enseignements de première année relèvent essentiellement de la chimie inorganique et concernent l'atomistique, la liaison chimique, la thermodynamique chimique, la cinétique chimique et les équilibres en solution. Dans la suite, on observe un quasi-équilibre dans le nombre d'unités d'enseignement de chimie organique et de chimie inorganique. L'accent est mis sur la réactivité, les mécanismes réactionnels, la spectroscopie RMN, IR, UV, etc, les techniques de séparation et d'analyse, la chimie minérale et analytique, la chimie de coordination, la chimie de l'environnement, la chimie appliquée, la chimie de surface et bien d'autres aspects. Les travaux pratiques intègrent généralement les aspects de chimie organique et ceux de chimie inorganique, histoire de renforcer la compréhension des cours magistraux et des enseignements dirigés.

Le Département organise aussi en son sein des séminaires qui sont surtout destinés aux étudiants du second cycle qui doivent défendre un mémoire de fin de formation. Ces séminaires servent de plate-forme d'explication et d'appréciation de l'état d'avancement des travaux.

2.11 Le département de Physique

Mission

Le département de Physique a comme mission principale de préparer les étudiants admis en son sein aux diplômes de professeur de l'enseignement secondaire premier et deuxième grade, spécialité physique. Le département de Physique assure aussi la formation, dans certaines disciplines de la physique, des étudiants des filières Chimie, Biologie et Mathématique.

Profil d'admission

Deux profils d'étudiants sont admis, par voie de concours ou étude de dossier (auditeur libre), au département de Physique : les étudiants titulaires d'un baccalauréat scientifique, GCE AL

ou tout autre diplôme équivalent pour l'admission en première année du premier cycle, et les titulaires d'une licence en physique ou tout autre diplôme équivalent pour l'admission en première année du second cycle. Pour les enseignants titulaires d'un DIPES I et fonctionnaires du MINESEC, un retour sur titre est possible pour l'obtention du DIPES II.

Descriptif des cours

Des enseignements pratiques et théoriques sont dispensés au sein du département. La formation théorique est principalement constituée d'unités d'enseignements fondamentaux et professionnelles.

- Les enseignements fondamentaux portent sur les notions de physique telles que la mécanique qui aborde les bases pour le repérage et l'étude des mouvements des solides ou la matière fluide ; l'électricité ; la physique nucléaire et des particules ; les propriétés optiques des corps et la transformation thermodynamique de la matière. Les deux premières années de formation du premier cycle se font en tronc commun avec ceux de la filière Chimie. Ainsi, pour ces niveaux de formation, les enseignements fondamentaux intègrent certaines disciplines de la chimie.

- Les enseignements professionnels ont pour objectif de former les étudiants au métier de l'enseignement

La formation pratique pour l'essentiel constituée les enseignements dits complémentaires. Cette formation a pour objectif de donner aux étudiants les bases nécessaires pour la réalisation pratique des éléments acquis lors de la formation théorique. Cette formation permet par exemple la mise en évidence des actions du champ magnétique, l'expérimentation des lois de propagation de la lumière, du son, la détermination de certaines grandeurs physiques telles le champ de gravitation terrestre ou la vitesse du son dans l'air. Une formation au dessin technique et dessin assisté par ordinateur fait partir des enseignements complémentaires.

Des travaux de recherche effectués dans le département sont initiés à partir de la première année du second cycle, avec la définition des thèmes de recherche en première année du second cycle de formation. Les travaux associés feront l'objet des mémoires de fin d'étude présentés par les étudiants la dernière année de leur formation. Les thèmes abordés dans ce travaux portent entre autre sur la physique atomique, la géophysique, l'énergétique, la mécanique, l'électronique, la physique de l'atmosphère, la didactique de la physique.

2.12 Ledépartement de Mathématiques

Mission

Le département de Mathématiques de l'ENS de Yaoundé assure la formation des professeurs de Mathématiques de l'enseignement secondaire général au Cameroun au Cameroun. Les élèves professeurs de l'enseignement secondaire premier grade sont recrutés par concours parmi les meilleurs titulaires du Baccalauréat C. Ils reçoivent pendant trois ans une formation académique et professionnelle solides. Les professeurs des lycées compétents pour l'enseignement secondaire de la 6^{ème} en Terminale sont recrutés par concours parmi les Camerounais titulaires d'une licence en Mathématiques. Ces derniers reçoivent pendant deux ans une formation académique et professionnelle solides. Le département de Mathématiques a depuis 50 ans le pourvoyeur « cavalier seul » de notre système. Au moins 90% des animateurs de notre système éducatif dans son volet enseignement des Mathématiques sont des anciens élèves de notre département.

Activités de recherche

Les élèves professeurs de l'enseignement secondaire deuxième grade doivent soutenir un mémoire de fin de formation. Les thèmes peuvent porter sur la didactique de Mathématiques ou sur leur discipline fondamentale, les mathématiques.

En didactique des mathématiques, les thèmes sont variés et concernent la formation pédagogique de l'élève professeur des Mathématiques, les pratiques constatées sur le terrain au regard de telle ou telle difficulté d'enseignement d'une notion de Mathématiques, une réflexion sur un contexte donné rencontré dans une classe de mathématiques, l'usage des ressources logicielles, des ressources multimédia ou des TIC en général, etc.

Pour la recherche fondamentale en mathématiques, les mémoires de niveau Bacc+5 permettent d'encourager l'étudiant à la lecture des documents scientifiques, à développer une réflexion personnelle face à un problème « non routinier » à acquérir des repères dans tel ou tel domaine scientifique dans lequel on souhaite l'initier.

Partenariats

Le Département de Mathématiques entretient un partenariat diversifié avec de nombreuses institutions nationales et internationales, afin de garantir la bonne qualité de ses prestations. En effet, le futur Professeur des Mathématiques devra jouir d'une formation académique solide lui permettant d'être avant tout un bon mathématicien capable d'accéder, aussi loin que ses potentialités propres le permettent, à tous les niveaux d'expertise dans ce domaine scientifique tant dans l'enseignement que dans la recherche. Il doit jouir d'une formation professionnelle solide afin de jouer pleinement le rôle attendu de lui dans l'enseignement secondaire, mais également dans le développement de notre système éducatif. Le normalien doit développer ses capacités professionnelles, intellectuelles et morales afin d'être debout et créatif, parmi les autres Camerounais, face aux défis à relever pour faire avancer notre pays dans la voie de son progrès.

2.13. Département des Sciences Biologiques

Missions

Le Département des Sciences Biologiques (DSB) a pour mission première la formation initiale des diplômés de niveau Baccalauréat et Licence pour devenir enseignants des Lycées et Collèges en Sciences de la Vie et de la Terre (SVT). Il a également pour missions secondaires l'initiation à la recherche scientifique des élèves-professeurs ainsi que la poursuite de la recherche fondamentale.

Profil de L'étudiant

Le DSB ne fait pas exception à la règle. Un profil académique est obligatoire pour postuler comme candidat au concours de l'ENS de Yaoundé.

- L'Accès en 1^{ère} année du 1^{er} cycle requière un Baccalauréat scientifique (Bac D ou C).
- L'accès en 4^{ème} année du 2^{ème} cycle nécessite une Licence en Biologie ou en Géologie.

Enseignementsprocures

Au Département des Sciences Biologiques, les différents enseignements sont organisés par 09 équipes pédagogiques et de recherche pour dispenser la Biochimie, Biologie animale, Biotechnologie, Physiologie végétale, Botanique, Systématique, Ecologie végétale, Géochimie, Géologie de surface et Environnement, Géologie dynamique interne, Physiologie animale et Méthodologie de recherche). Les étudiants se verront dispenser aussi des cours de pédagogie, d'éducation, d'éthique, de mathématique, de chimie et d'anglais. Les

enseignements sont prodigués en présentiel et en distanciel sous forme de Cours magistraux (CM), de Travaux dirigés (TD) et de Travaux pratiques (TP) et, des contrôles continus sont programmés à temps réel par l'enseignant.

Activités départementales

Le calendrier départemental des activités académiques est défini par le calendrier de l'ENS, lui-même défini par l'Université de Yaoundé I suivant les directives générales du ministre de l'Enseignement supérieur. Le calendrier académique compte deux semestres par an. Le premier semestre débute habituellement au mois de septembre et prend fin au mois de février. Le second semestre commence au mois d'avril pour s'achever le 31 juillet. Un examen de fin de cours est effectué à la fin de chaque semestre, suivi d'une session d'examen de rattrapage pour les étudiants qui n'ont pas une moyenne semestrielle d'au moins 10/20. Les étudiants des niveaux V et III sont en stage académique dès le mois de février dans les différents lycées et collèges de la ville pour une durée de 05 mois. Les soutenances des travaux de mémoire des étudiants de niveau 5 se déroulent habituellement au mois de juin.

Laboratoire de Botanique, Systématique et Ecologie

Laboratoire de Physiologie animale

Laboratoire de Zoologie et de Parasitologie

Laboratoire de Biochimie et Physiologie végétale

Laboratoire de Géologie

3. Recherche et coopération : encadrement et soutenance de mémoire

Parmi les missions de l'Ecole normale supérieure, la promotion de la recherche pédagogique, de la formation continue et de la formation à distance occupe une place de choix.

3.1 Encadrement et soutenance de mémoire

Dès la quatrième année, tous les étudiants sont astreints à la rédaction d'un mémoire de fin de formation qui sera soutenu publiquement pour clôturer la formation en cinquième année. La préparation de ce mémoire se fait sous l'encadrement d'un directeur de mémoire. Toutefois, le mémoire est un projet personnel, académique et professionnel. Les clauses des rapports (étudiant- directeur de mémoire) sont précisées dans une Charte qui vous sera remise pour lecture et signature. Le mémoire constitue une partie de votre évaluation finale. Sa rédaction n'est donc pas facultative mais, obligatoire. Un guide de rédaction du mémoire est disponible par département. Le cours de Méthodologie de la recherche vous sera également d'un grand apport ainsi que le séminaire organisé par votre directeur de mémoire. L'assiduité à ces phases de votre formation est un facteur de réussite. Il existe de nombreux laboratoires de recherche à l'ENS de Yaoundé. En l'occurrence le Laboratoire des sciences du langage. L'inscription y est gratuite. Il suffit de rencontrer le Pr Alexi Belibi du département de français.

3.2 Recherche et la co-opération

La coopération fait partie des missions de l'Université camerounaise. L'Université de Yaoundé I enregistre donc de nombreuses coopérations tant au niveau national qu'international. A l'Ecole normale supérieure, nous avons le Laboratoire de AIMS (African

Institute for Mathematics for Sciences), une coopération coordonnée par le département de mathématiques.

L'Accord interuniversitaire entre la Haute Ecole Pédagogique de Lucerne (HEP) en Suisse et l'Université de Yaoundé I (Ecole normale supérieure) au Cameroun existe depuis 2013. Une convention spécifique pour la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités dans le domaine de l'éducation au développement durable et aux droits humains a été signée entre nos deux institutions en 2016. Cette convention fructueuse a généré de nombreux autres contacts entre notre institution et d'autres organismes (TAHMO – SAS4SD entendez Observatoire hydro-météorologique Trans-africain et Action scientifique dans les écoles pour le développement durable).

Il existe nombreux autres partenariats au sein de l'Ecole normale supérieure qui impliquent tant les élèves-professeurs que les enseignants.

Il est donc nécessaire de s'informer pour en savoir plus sur ces partenariats.

4. Vie Associative au sein du campus de l'ENS

L'École normale supérieure n'est pas seulement un lieu d'enseignement ou de recherche, c'est aussi un espace de vie associative, culturelle et sportive. C'est là que se lient des amitiés fortes et pérennes. Les différents événements, clubs et associations qui se déroulent tout au long de l'année sont en effet l'occasion pour les élèves de rencontrer ceux des autres départements.

4.1 Cité universitaire

Le campus de l'ENS comporte sept (07) résidences pour loger les étudiants des deux sexes. 208 chambres collectives (2 personnes) avec locaux communs : douche, WC et salle d'études pour accueillir 416 d'étudiants.

Les candidats désireux de louer une chambre à la cité universitaire sont invités à déposer un dossier dans les délais, après annonce du communiqué initié par le Bureau des Résidentiels et retrouvé sur le site-internet de l'ENS, au secrétariat du Directeur de l'ENS. Les dossiers sont examinés selon l'ordre d'arrivée et priorité accordée cependant aux étudiants à mobilité réduite, aux jeunes des classes scientifiques et aux étudiants originaires des régions autres que le Centre. L'indemnité de logement annuelle est de 27 000 FCFA à raison de 3000 FCFA le mois payable en une tranche et une caution annuelle d'un montant de 4 000F non remboursables. Il existe un règlement intérieur pour la gestion de la vie au sein de la cité universitaire de l'ENS.

4.2 Infirmerie

Un service socio-médical équipé s'occupe des questions de santé et soutien social sur le campus. Deux infirmières diplômées assurent les soins de première nécessité au quotidien. En cas de gravité, le patient est référé au Centre Médico-Social de l'UY I ou au CHU.

4.3 Activités sportive et culturelle

Sous la tutelle du Bureau des activités Culturelle et Sportive (BACS), l'Association des Elèves-professeurs de l'Ecole Normale Supérieure (AEENS) rythme la vie du normalien grâce à ses nombreux clubs à caractère culturel : sportifs (collectif ou individuel), chorale, danse, théâtre et à caractère scientifique (clubs des différents départements).

Chaque année, le président de l'AEENS est élu et sous sa supervision le renouvellement du bureau exécutif de tous les clubs à caractère culturel.

4.4 Devoirs des étudiants

Les étudiants doivent être présents à tous les cours, être ponctuels, et s'investir pleinement dans leur formation et fournir un travail régulier tels qu'exigés par la réglementation en vigueur à l'université de Yaoundé 1. L'assiduité est un gage de réussite universitaire, en conséquence un contrôle régulier des absences à chaque cours est faite par chaque enseignant au enseignante. Les absences non justifiées peuvent être sanctionnées par le conseil des disciplines. Pour composer les examens de fin de semestres, les étudiants doivent avoir des de contrôles continus dans toutes les matières. Lorsqu'un étudiant ou étudiante est absente aux contrôle continu, un devoir de rattrapage peut être organisé, mais pas pendant le cours. En total, un pourcentage de participation de 80 au plus est requis pour participer à un examen de fin de semestre.

4.5 Droits des étudiants

A l'ENS les étudiants ont des droits de représentativité, d'expression collective et individuelle et des réunions. Toutefois, l'affichage sauvage dans les couloirs est interdit. Il est rappelé que l'affichage de type commercial et politique est prohibé. Dans chaque classe, les étudiants sont représentés par deux délégués titulaires élus démocratiquement au début de l'année. Ces élections sont organisées by l'école. Les classes peuvent exercer leurs droit d'expression par l'intermédiaire des déléguées. Tout groupe d'étudiants a le droit de se réunir pour des questions à caractères académiques. Dans le cas d'un intervenant extérieur, seul le Directeur de l'ENS a le pouvoir d'autoriser une telle réunion.

4.6 Conseil de discipline (CD)

Le conseil de discipline est une instance à l'ENS chargé de statuer sur les manquements graves aux règlements de l'école tels que la fraude aux examens. Il est composé d'un représentant des étudiants, des représentants des enseignants (Professeurs, Maitres de Conférences, Chargés de Cours et Assistants), un/une représentant(e) du Recteur, le Directeur, le Directeur Adjoint, le Directeur de études etc. Le Directeur de l'ENS peut inviter toute personne qu'il considère pertinent à y siéger. Le CD entend les faits et débat afin d'apporter une réponse à la demande présentée par le Directeur. Les délibérations sont confidentielles, la sanction proposée est transmise au Ministre chargé des enseignements supérieurs sous couvert du Recteur de l'Université de Yaoundé 1. Le Ministre communique les sanctions par un arrêté.

5 Autres activités

5.1 Bibliothèque

Les bibliothèques de l'ENS sont partie prenante de la formation par la recherche dans toutes les disciplines. Il existe deux grandes bibliothèques au sein du campus pour la recherche des étudiants et des enseignants : une bibliothèque centrale et une bibliothèque pédagogique. La documentation est physique et électronique. La bibliothèque centrale et pédagogique sont dotées d'une imprimante et d'un photocopieur et ouvertes du lundi au vendredi de 8H à 16 h. Un bibliothécaire assure au quotidien le service normal. Les livres sont consultés sur place et les prêts sont interdits. Quelques bibliothèques spécialisées existent dans les départements.

5.2 Work study

Le Work study est institutionnalisé dans toutes les universités du Cameroun. Il permet à l'étudiant de s'impliquer dans la gestion de l'ENS tout en les responsabilisant. L'étudiant œuvre dans la gestion des Cahiers de Texte et le nettoyage des salles de classe.